



LAVAU
1^{ER} SAMEDI DU MOIS
10h - 11h

SILENCE

Avec ou sans papier
l'étranger est un être humain.
Notre silence le crie.

Le mouvement des cercles de silence a été lancé en 2007 pour protester **contre l'enfermement systématique des personnes sans papiers dans les Centres de Rétention Administrative** (comme celui de Cornebarrieu à proximité de Toulouse)

Cornebarrieu



Nous appelons tous celles et ceux qui le souhaitent à nous rejoindre, de façon non violente et silencieuse, pour:

- * Dénoncer ces conditions de rétention carcérale.
- * Dénoncer le recours à la violence lors des arrestations dont en particulier les séparations des parents et des enfants et des couples franco-étrangers.
- * Demander que l'État français respecte le droit d'asile tel qu'il est défini par la convention de Genève de 1951.
- * Rappeler que **la dignité de chaque personne ne se discute pas, elle se respecte.**



Cercle de silence de Lavour

Contacts : cds.lavour@gmail.com
André Dumoulin (09 73 55 49 73)

MARS 2021

Frontière franco-italienne : des familles de migrants bravent les cols enneigés

Dans les Alpes, à la frontière franco-italienne, les migrants sont de plus en plus nombreux à tenter, chaque nuit, de passer de l'Italie vers la France par les cols et les chemins de montagne, y compris en hiver.

Une traversée particulièrement périlleuse entre neige, froid, obscurité et peur de la police, d'autant plus qu'elle se fait parfois en famille, avec des enfants en bas âge ou des femmes enceintes.

Reportage France 2 diffusé le 8 février 2021

https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/migrants-une-traversee-perilleuse-dans-les-alpes_4282533.html

Refoulements de migrants vers l'Italie : la justice reconnaît le droit des associations de solidarité à intervenir dans les locaux de la Police Aux Frontières de Menton

Début décembre 2020, le tribunal administratif de Nice a demandé au préfet des Alpes-Maritimes de revoir sa décision de refuser l'accès aux préfabriqués de la police aux frontières (PAF) de Menton, structure au fonctionnement opaque. Quotidiennement, des migrants passent la nuit dans ces préfabriqués dans des conditions jugées indignes.

Ce tribunal avait été sollicité sur ce dossier en septembre par Médecins du monde (MdM) et l'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé). Les deux organisations avaient au préalable voulu intervenir dans la PAF pour dispenser une aide médicale, juridique et administrative mais la préfecture avait refusé. "En dehors de tout cadre légal, cette privation de liberté échappe donc au contrôle juridictionnel et se déroule toujours dans la plus totale opacité", avaient alors dénoncé MdM et l'Anafé dans un communiqué commun.

Source : info-migrant <https://www.infomigrants.net/fr/>

publié le 4/12/2020